

*Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohamed VI*

Conférence internationale  
pour le dialogue des cultures et des religions

Fès, Maroc

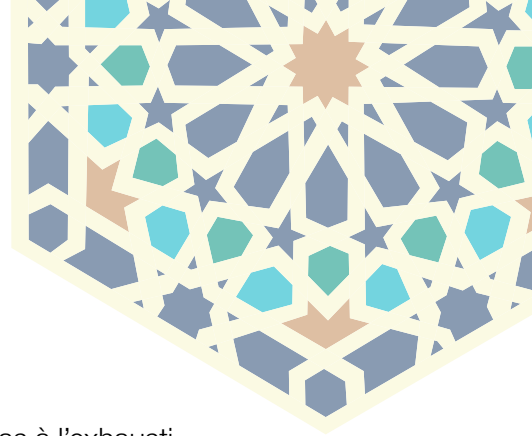
30 septembre - 2 octobre 2013

***Rapport général***  
par Jean-Louis Roy



*L'ensemble des documents de la Conférence internationale  
pour le dialogue des cultures et des civilisations est disponible  
à l'adresse :*

[www.francophonie.org/Fes-Conference-internationale-sur](http://www.francophonie.org/Fes-Conference-internationale-sur)



*Chers collègues,*

*Chers amis,*

Le rapport général que j'ai l'honneur de vous présenter ne prétend pas à l'exhaustivité ; je tenterai, au mieux, de retracer la trame globale de nos travaux et de rappeler les domaines d'intervention et d'action que nos discussions ont permis de dégager.

Notre séance d'ouverture a permis en quelque sorte de cadrer l'ensemble de nos travaux. En effet, certaines des réflexions qui nous ont alors été livrées ont trouvé leur résonance dans nos délibérations. Je pense notamment aux liens établis dans le message du roi Mohamed VI entre «*la mise en valeur de la diversité culturelle et la protection de la liberté d'expression, les affluents de l'identité nationale et l'attachement aux valeurs universelles, la vision sociétale plurielle*» qu'il a évoqués. Je pense aussi au diagnostic établi par monsieur le Directeur général de l'Unesco, qui a évoqué «*une crise humaine aiguë résultant de la montée du racisme et de la haine et du non-respect des spécificités culturelles et spirituelles, crise qui est le résultat logique de discours et pratiques empreints de fatuité et d'autoritarisme qui prévalent au niveau des relations internationales et dont les tenants font peu de cas du droit international...*». Il faut explorer de nouvelles pistes et idées pour développer et approfondir le dialogue. Ce thème de la novation est au cœur de l'intervention de monsieur le Secrétaire général de la Francophonie : «*Cette conférence ne se veut pas une conférence de plus... nous sommes venus à Fès avec la conscience qu'il faut résolument franchir une étape nouvelle sur la voie du dialogue entre les cultures et les religions et notamment nous prémunir du choc des incultures.*»

Vous avez à l'esprit les trois exposés introductifs qui ont suivi ; le premier plaidant l'urgence d'actions décisives pour maîtriser, dans ce siècle nouveau, les risques de l'exaspération des différences religieuses et du populisme ; le deuxième, de l'ordre du témoignage, se demandant comment nous avons pu, dans les décennies récentes, glisser vers un nouveau Moyen Âge, laisser se dégrader des acquis précieux et perdre le sens de la construction continue de la communauté humaine. Enfin, nous rappelant à toutes et à tous que nous sommes ici «*dans un fragment du monde vivant une exacerbation conflictuelle, souvent violente et non exempte de dangers, la dernière intervention a montré comment le sujet religieux et la présence du droit sont au cœur des changements qui ont cours dans toute la région arabe*».

Je retiendrai des différents panels qui ont rythmé nos travaux les catégories de propositions qui ont pu être identifiées à cette étape. Leur correspondance dans des actions sera dégagée dans le rapport officiel de notre conférence qui s'inspirera notamment du plan d'action que vient de nous présenter Youma Fall, Directrice du développement et de la diversité culturels à l'OIF.

## *1. La dimension de l'espérance*

Traversant toutes nos interrogations, s'est posée la question de l'impuissance ou non, de la fécondité ou non, de la fatigue, de la répétition, bref du sens d'engager aujourd'hui, et une fois de plus, une initiative comme celle qui nous a réunis ici ces derniers jours. Sans perdre le sens du tragique et les souffrances qui suintent des événements du temps et qui pourraient s'amplifier, comme nos amis, en parlant du Sahel, l'ont laissé entendre hier, il me semble que notre conférence a réaffirmé, avec force, la dimension de l'espérance et l'a traduite par la réaffirmation de valeurs et des propositions d'actions. Il ne s'agit pas d'une fuite dans un concept fumeux d'une espérance fourre-tout mais d'un chantier essentiel autour de la vérité, du refus de l'instrumentalisation des droits de l'homme ou des religions, d'interventions qui fassent contrepoids aux opérateurs politiques et autres qui font de la peur et de la terreur les outils d'un contrôle des esprits et des sociétés. Il s'agit de rompre tous les silences complices et les timidités stratégiques. Il s'agit du plus important choix en ce début de siècle. Il est crucial que la majorité ne reste pas silencieuse. Nous quitterons Fès avec notamment la responsabilité d'y contribuer, de contribuer aussi, là où nous sommes, à l'avènement d'une laïcité ouverte.

Notre conférence a rappelé la responsabilité des États dans la reconnaissance et la gestion de la diversité, celle aussi des autorités religieuses qui doivent faire entendre leur voix, notamment pour la prohibition de l'incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse; celle aussi de chacune des aires de civilisation qui ont été invitées à un dialogue avec elles-mêmes (autocritique) comme un préalable au dialogue avec les autres. En cause, le choix entre l'opposition entre les civilisations et la recherche continue de leur mise en convergence pour la paix, la sécurité et le développement. En cause, la reconnaissance ou non des droits de l'Homme comme socle et lieu de vérification du vivre ensemble différents. La peur de l'autre ou le droit de l'autre.

L'espérance est aujourd'hui un combat. Certains de nos collègues nous l'ont rappelé avec dignité et émotion. Ceux-là sont à l'avant-garde de la défense au quotidien de la dignité, de la liberté et du pluralisme. En votre nom, je leur adresse nos sentiments de solidarité et d'affection. Aucun État ne peut instrumentaliser sa légitimité pour tuer le dialogue et parfois ceux qui sont en dialogue, pour signer des textes apaisants pour la consommation internationale et conduire, en même temps, une politique d'absolue négation des droits et libertés.

Je souligne l'importance du politique dont la mission et les fonctions assumées ou trafiquées construisent ou mettent en miettes l'État de droit et toutes les protections qui en découlent. L'État, et nous tous avec lui, mais lui en premier, est garant de la commune dignité de toutes et de tous.

Je souligne aussi la proposition d'un G20 des chefs religieux du monde, qui pourrait prendre des engagements au nom de leur communauté, puis les assumer. Avec eux, il nous faut combattre le fanatisme, s'en démarquer radicalement et refuser qu'un fanatisme puisse s'attribuer le nom d'une religion. La proposition d'une Charte d'honneur universel en provenance des personnes de religion pour avoir la possibilité d'éviter le mal, la douleur et les tueries au nom de telle ou telle religion mérite un suivi immédiat.

## *2. Le droit comme fondement*

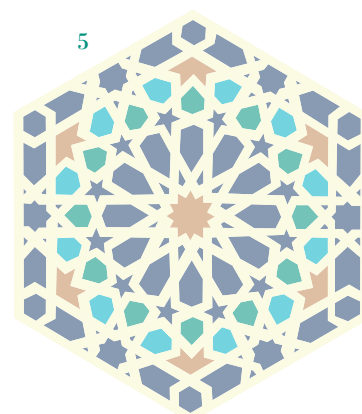
Dans cet esprit, de nombreuses propositions ont été formulées pour que soit réaffirmé et renforcé le droit qui peut nous réunir au-delà de nos origines, de nos différences. Il faut revenir aux droits des citoyens, aux droits de l'Homme et au droit international. Repenser la démocratie, la place du citoyen, des femmes et des jeunes, porter une attention continue aux conditions culturelles du droit – respect de la dignité humaine, défense de la liberté et de l'égalité de toutes et de tous. Inscrire la diversité dans le droit – une pratique de la diversité qui soit affirmée, visible, vérifiable.

Mettre le focus sur les droits culturels, la liberté de conscience, la responsabilité de l'État et la participation des citoyens – les droits culturels étant présentés comme les droits des citoyens, de tous les citoyens.

Certains ont aussi évoqué la liberté culturelle, cette distance que chacun peut prendre face aux appartenances qui, dans cette perspective, ne sont ni absolues ni inconditionnelles.

Enfin, le droit et les droits de l'Homme ne constituent pas une galaxie lointaine, leur mise en œuvre effective en constitue une dimension essentielle. Au-delà de la reconnaissance, s'impose l'obligation...

Favoriser l'universalité des droits pour éviter que le droit à la différence n'aboutisse à la différence du droit.



### 3. Le besoin de connaissance

Le dialogue ne pourrait avoir lieu sans connaissance.

Le besoin de travaux avancés en sciences sociales – et notamment pour une meilleure connaissance des mythes et des processus de mythification – ouvrirait la voie à une meilleure connaissance de soi et à une gouvernance plus sage permettant de se prémunir des dérives du mythe, de la notion de mythe, qui en est venu à désigner une pensée mensongère, manipulatrice, aliénante et dangereuse. Connue dans ses effets, méconnue dans ses causes profondes.

Le besoin de connaissance des religions et des valeurs communes.

Promouvoir l'éducation – thème récurrent, apprendre à nos enfants – , à la différence, à la paix et aux droits de l'Homme, avec une révision des programmes d'histoire et d'instruction religieuse. Il s'agit également d'étendre ces perspectives au-delà du scolaire vers les médias et les technologies de la communication.

Favoriser la connaissance des religions et faire apparaître les valeurs qu'elles ont en partage. Approfondir les bonnes pratiques de l'autre; la valeur de l'économie islamique a été citée comme une pratique dont la connaissance pourrait être utile.

Objet de recherche dans un État laïc et une société qui ne l'est pas. Médiation qui ne peut pas être le placage de formules uniformes mais des synthèses inédites selon les spécificités de chaque société. Comme l'a dit l'un des participants: *«la religion comme histoire, comme héritage vivant, peut être une référence de l'État mais ne peut être acceptable dans le champ démocratique comme tel.»* Il a été affirmé que la dimension du religieux ne peut plus rester hors de la question des droits de l'Homme.

Sortir la médiation culturelle de l'improvisation et la considérer comme une vraie expertise, un profil de compétence, pour qu'elle évacue la redite et, selon l'expression du Président Diouf, qu'elle fasse franchir de nouvelles étapes. La gestion de la diversité, un chantier exigeant et difficile.

Repenser la coopération régionale et internationale afin de mettre les jeunes à l'abri de l'exclusion.

Mettre à l'agenda, tous les agendas, des rencontres entre des êtres humains sur une base régulière... dans la vie quotidienne *«pour découvrir ce que nous avons en commun»*.

#### ***4. La culture est le dernier rempart contre la barbarie***

Plusieurs propositions ont été émises telles que :

- Des initiatives culturelles pour faire émerger des lieux de la coexistence, de tolérance et d'accord ;
- Avoir des tribunes d'expression et non des « tribunaux » ;
- Occuper les médias, mieux connaître sans rien abdiquer de nos convictions ;
- Création d'un observatoire de la diversité faisant rapport périodiquement de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et mise en place de lieux de discussion sur la diversité.

***5. Ouvrir un dialogue avec l'autre moitié de l'humanité*** qui a d'autres conceptions religieuses ou philosophiques que nous-mêmes, une autre perception de la transcendance, d'autres rites et d'autres coutumes qu'il nous faudra connaître sans rien abdiquer.

***6.*** Enfin, il m'a semblé qu'un autre grand thème se dégage de nos travaux, ***le raccordement de l'économique et du social***. Je pense notamment au fait que dans un quart de siècle, ce continent comptera plus d'un demi-milliard d'enfants et de jeunes.

Je salue votre présence, votre participation et vos contributions.

**Jean-Louis Roy,**  
**Président de l'Observatoire mondial des droits de l'Homme**



***Annexe :***  
***programme***  
***de la Conférence de Fès***

***Lundi 30 septembre***

**Matinée**

Atelier : quel rôle pour les médias dans le dialogue des cultures ? organisé avec l'Union internationale de la presse francophone.

- Les médias doivent-ils agir dans le dialogue des cultures et des religions ?
- Comment les médias doivent-ils agir ?

**Après-midi – Séance d'ouverture**

Discours officiels :

- Message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.
- Discours de SEM Abdou DIOUF, Secrétaire général de la Francophonie.
- Discours de M. Abdulaziz Othman ALTWAJRI, Directeur général de l'Unesco.
- Discours de Mme Irina BOKOVA, Directrice générale de l'Unesco (*lu en son nom par Mme Katerina STENOVA, Directrice de la Plateforme intersectorielle, Unesco*).

Exposés introductifs :

- La « **recomposition** » des relations internationales et le dialogue des cultures et des religions, Jean-Paul DELEVOYE, Président du Conseil économique, social et environnemental (France).
- Le dialogue des cultures et des religions à l'épreuve des faits et des événements dans la région, André AZOULAY, Conseiller du Roi du Maroc, Président de la Fondation Anna Lindh (Maroc).
- Droits de l'Homme, pluralisme religieux, liberté d'exercice de culte et liberté de conscience, Souhayr BELHASSEN, Ancienne Présidente de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme.



## **Mardi 1<sup>er</sup> octobre**

### **La «recomposition» des relations internationales et le dialogue des cultures et des religions.**

**Panel 1** – Un monde en changement : quels apports et quelles limites pour un dialogue des cultures et des religions ?

*Modérateur: Mohammed KABBAJ, Président de l'Association Fès – Saïss (Maroc)*

- Katérina STENOÛ, Directrice de la Plateforme intersectorielle pour une culture de la paix et de la non-violence, Unesco.
- Leïla SHAHID, Déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union européenne (Palestine).
- Gérard BOUCHARD, Historien et sociologue, Université du Québec à Chicoutimi (Canada).
- Elikia M'BOKOLO, Historien, École des hautes études en sciences sociales (R. D. Congo).
- Mohamed TOZY, Professeur et écrivain (Maroc).

**Panel 2** – La montée et la diffusion mondiale des expressions culturelles et la nécessité de renouveler le dialogue des cultures

*Modérateur: Jean-Louis ROY, Directeur de l'Observatoire mondial des droits de l'homme (Canada).*

- Charles VALLERAND, Directeur général de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (Canada).
- Ahmed BOUKOUS, Recteur de l'Institut royal de la culture amazigh (Maroc).
- Patrice MEYER BISCH, Coordonnateur de l'Institut d'éthique et des droits de l'homme (Suisse).
- Isidore NDAYWEL, Professeur, historien et linguiste (R. D. Congo).
- Olivier POIVRE D'ARVOR, Directeur de la radio France Culture (France).

### **Le dialogue des cultures et des religions à l'épreuve des faits et des événements dans la région**

**Panel 3** – Les transitions politiques en Afrique du nord : quelles opportunités et quelles contraintes au renforcement du dialogue ?

*Modérateur : Driss EL YAZAMI, Président du Conseil national des droits de l'Homme et du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (Maroc).*

- Charles SAINT-PROT, Directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques (France).
- Fatimata M'BAYE, Présidente de l'Association mauritanienne des Droits de l'Homme (Mauritanie).
- Abdel BASSET BEN HASSEN, Président de l'Institut arabe des droits de l'homme (Tunisie).
- Faouzi SKALI, Directeur de la Fondation « Esprit de Fès », Président de l'Association du Festival de la culture soufie, membre du groupe des sages sur le dialogue des peuples de la Commission euro-péenne (Maroc).

**Panel 4** – La situation au Sahel et le risque d'instrumentalisation du fait religieux : quelles perspectives pour le dialogue ?

*Modérateur : Ibrahim SALAMA, Directeur au Haut-Commissariat aux droits de l'homme.*

- Adama DIENG, Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU.
- Mahmoud Abdou ZOUBER, Conseiller aux affaires religieuses du Président de la République (Mali).
- Ahmedou OULD ABDALLAH, Président du centre de stratégie et de sécurité pour le Sahel et le Sahara (Mauritanie).
- Moulaye HASSANE, Conseiller spécial au cabinet du Premier Ministre, Professeur (Niger).
- El Habib BELKOUCH, Membre du Conseil national des droits de l'Homme, Président du Centre d'études en droits humains et démocratie (Maroc).

## Mercredi 2 octobre

### Droits de l'Homme, pluralisme religieux, liberté d'exercice de culte et liberté de conscience.

#### Panel 5 – Dialogue interreligieux et droits de l'Homme

*Modérateur: Abdou FILALI-ANSARY, Professeur à l'Institut pour l'étude de la civilisation musulmane de l'Université Aga Khan.*

- Heiner BIELEFEDT, Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, ONU.
- Mariam AIT AHMED, Présidente du Centre Inmae d'études et de recherches prospectives (Maroc).
- Monseigneur Jérôme BEAU, Président du Collège des Bernardins (France).
- René-Samuel SIRAT, Grand Rabbin du Consistoire central (France).
- NGUYEN Thi Thu Hang, Chef de Département d'études à l'Académie des Sciences sociales (Vietnam).
- Dr Hassan AZZOUZI, Président du Conseil régional des oulémas de Fès (Maroc).

#### Panel 6 – Pluralisme religieux : représentations réciproques

*Modérateur: Salim DACCACHE, Recteur de l'Université Saint-Joseph (Liban).*

- Fawzia AL ASHMAWI, islamologue, professeur à l'université de Genève, présidente du Forum des femmes musulmanes européennes (Égypte).
- Ahmed ABBADI, Secrétaire général de la Rabita Mohammadia des Oulémas (Maroc).
- Naila SILINI RADHOU, Professeur de civilisation islamique à l'Université de Sousse (Tunisie).
- Mustapha CHERIF, Ancien ministre, Professeur (Algérie).
- Jean DE BRUEKER, Secrétaire général adjoint du Centre d'action Laïque (Belgique).

### Quelles voies pour l'action ?

#### Atelier A :

##### • Animateurs :

Rachid BENZINE, Chercheur associé à l'Institut d'Aix en Provence (France).

Abdelmounaïm DILAMI, Président de l'Union de la presse francophone.

Charles SAINT-PROT, Directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques (France).

##### • Rapporteur :

Youma FALL, Directrice de la diversité et du développement culturels de l'OIF.

#### Atelier B :

##### • Animateurs :

Mohamed HADDAD, Professeur et titulaire de la Chaire Unesco d'étude comparative des religions (Tunisie).

Fawzia AL ASHMAWI, Islamologue, professeur à l'université de Genève, présidente du Forum des femmes musulmanes européennes (Égypte).

Abdellatif MIRAQUI, Président de l'Agence universitaire de la Francophonie.

##### • Rapporteur :

Abdelillah BENARAFI, Expert de la Direction de la culture de l'Isesco.

### Restitution en séance plénière

#### Clôture officielle

##### Interventions de Grands Témoins

• Mohamed BERRADA, Ancien ministre, Professeur (Maroc).

• Souleymane Bachir DIAGNE, Philosophe (Sénégal).

#### Rapport général par

• Jean-Louis ROY, Président de l'Observatoire mondial des droits de l'homme.

• Albert SASSON, Membre du Conseil économique, social et environnemental du Maroc et Résident de l'Académie Hassan II des sciences et techniques.

### Discours de clôture

Un événement organisé par :



En partenariat avec l'Unesco et l'association Fès-Saïss.

